



**Prime : SUD et CGT refusent de siéger
au Comité Technique**



Le Comité technique INRAE était convoqué ce mardi 30 novembre à Versailles. Des collègues de toute l'Ile de France se sont rassemblés sur le site pour interpeler la Direction. D'autres rassemblements se sont tenus dans plusieurs centres. Les élu-es CGT et SUD étaient présent-es mais ont refusé de siéger. Nous vous expliquons ici pourquoi.

Les instances nationales et locales représentatives du personnel devraient être des lieux de dialogue entre représentant-es du personnel et directions. La direction doit entendre les désaccords exprimés par le personnel, les DU et les élu-es. Dans le cas de l'attribution de la prime CIA - Complément Indemnitaire Annuel - à la tête du client, la mobilisation face à l'arbitraire est importante et les esquives variées : même prime pour toutes et tous, rotation par tirage au sort, retrait des catégories A au profit des B et C... Le PDG de l'institut l'a d'ailleurs reconnu vendredi 26 lors d'une rencontre avec les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD de l'INRAE. Mais au lieu de retirer ce dispositif néfaste qui affaiblit et désunit nos collectifs, la réponse de la DG est de tordre le bras des DU qui ont décidé la même prime pour toutes et tous, en leur imposant de se plier aux critères d'attribution et à la répartition à seulement 30% des effectifs. De fait, les personnels de ces unités ne toucheront rien cette année.

Les temps ne sont plus à un pseudo dialogue social bâillonné ! CFDT et CFTC ont décidé de ne pas s'associer à notre proposition de boycott unitaire du Comité Technique pour faire reculer la Direction. Pour SUD et la CGT ce n'est pas ainsi que nous allons soutenir la mobilisation et faire reculer l'arbitraire.

En effet au-delà de cette prime CIA, dans un contexte de point d'indice bloqué depuis 10 ans et de recrutements faméliques, les lois de Transformation de la Fonction Publique et de Programmation de la Recherche prônent le culte de l'excellence et l'individualisation accrue des rémunérations et minorent la représentation des personnels et les contre-pouvoirs qui allaient avec :

- Suppression de la compétence des CAP en matière de mobilité et d'avancement, au profit des CVPP qui attribuent les promotions de corps et de grade, en l'absence de représentant-es du personnel ;
- Disparition programmée des CHSCT et CT, fusionnés en une nouvelle instance unique et réduite : le CSA - Comité Social d'Administration -, avec encore moins de représentant-es du personnel.

Le constat établi par Philippe Mauguin et al. dans le rapport sur l'attractivité des carrières, remis en septembre 2019 à Frédérique Vidal, ministre de l'ESR, montrait bien la sous-rémunération chronique du personnel de la recherche publique française. Elle ne se résorbera pas à coup de primes ponctuelles distribuées arbitrairement à une minorité.

La mobilisation commence à payer. La Direction Générale a annoncé ce matin aux manifestant-es de Versailles qu'elle pourrait réviser les règles d'attribution dans le futur.

CGT et SUD appellent à continuer de signer [la pétition intersyndicale](#) et, en solidarité avec les DU qui l'ont demandée, à poursuivre la lutte pour l'attribution égalitaire du CIA.